



De vraies mesures d'urgence dès la rentrée dans le 93 !

La rentrée 2012 se prépare dans le second degré 93 avec les baisses de moyens prévues par le précédent ministère dans le cadre de la suppression des 14000 postes dont nos organisations syndicales continuent à demander la restitution.

En Seine-Saint-Denis, ce sont toujours 340 postes qui sont supprimés en collèges, lycées et lycées professionnels et de nombreux contrats aidés qui attendent leur réemploi.

En février et en mars, les personnels du 93 se sont mobilisés à l'appel de nos organisations pour obtenir les moyens d'une autre rentrée et un plan d'urgence pour le 93.

Depuis quelques semaines, des établissements du 93 réaffirment par différents moyens la nécessité d'obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Nos organisations syndicales soutiennent ces demandes qui, pour elles, doivent s'intégrer aux mesures d'urgence pour la rentrée.

Les organisations syndicales départementales du second degré (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SUD Education, CGT Educ'action 93, SNFOLC) exigent toujours l'annulation des 340 suppressions de postes prévues pour la rentrée et des mesures d'urgence pour la Seine-Saint-Denis comprenant :

- la restitution de toutes les heures et de tous les postes supprimés pour permettre l'ouverture des classes et sections nécessaires en collège, LGT et LP, la restitution des volumes réglementaires en LP.
- le retour aux seuils d'effectifs issus de la grève de 1998 (25 en collège non-classé, 24 en ZEP, 23 en zone sensible)
- des assistants d'éducation, des CPE, des personnels périscolaires en nombre suffisant et le réemploi de tous les personnels CUI.
- l'abandon des directions uniques et des fusions d'établissements.
- La suppression immédiate du dispositif "ECLAIR" dans les établissements du 93.
- pour les stagiaires: le retour au tiers temps sans heures supplémentaires imposées aux stagiaires comme aux titulaires.

Nos organisations syndicales :

- **appellent les collègues à se réunir en AG pour réaffirmer leurs revendications.**
- **soutiendront les établissements qui retournent devant la DSDEN.**
- **exigeront de façon unitaire en Comité technique départemental 93, la satisfaction des revendications dans le cadre de mesures d'urgence pour le département dès la rentrée.**
- **s'engagent à se revoir dans la perspective d'une mobilisation unitaire à la rentrée pour satisfaire toutes nos revendications.**

Bobigny le 15 juin 2012.